

Ces premières nominations constituent une autre étape importante de l'organisation de la Fondation Asie-Pacifique, qui a été constituée par une loi du Parlement promulguée le 14 juin. La création de la Fondation symbolise l'engagement pris par le Canada de renforcer ses liens avec les pays à l'ouest du Pacifique.

La Fondation encouragera les initiatives novatrices qui s'inscriront dans le cadre des programmes d'affaires et d'orientation, des programmes d'information et de publication, des affaires publiques, des programmes culturels, ainsi que des activités d'éducation et de formation. Elle aura également pour rôle de consolider l'engagement du Canada vis-à-vis du dialogue Nord-Sud.